

3.8

LA DÉCLARATION DE MISFIT et «2 SA MISFIT»

(25-06-01)

3.8.0 INTRODUCTION

La notion de *SAVOIR DE NE PAS DÉCLARER* a été abordée dès le début de l'apprentissage de la PREMIÈRE ENCHÈRE pour bien faire comprendre que le but des enchères n'est pas de remporter à tout prix la mise au jeu, c'est-à-dire l'ouverture, en pensant que c'est le meilleur moyen de remporter les enchères et de vaincre l'adversaire.

SAVOIR DÉCLARER n'est donc pas synonyme de combat à remporter. Il s'agit plutôt d'un ensemble de règles techniques créant littéralement un langage dont le but consiste à tirer un maximum de profit du potentiel obtenu par le hasard des cartes.

SAVOIR NE PAS DÉCLARER est particulièrement pertinent pour l'ÉQUIPE **OFFENSIVE** quand elle se retrouve seule face à des opposants qui n'exercent **aucune compétition** des enchères.

En effet, il est crucial pour l'équipe qui a ouvert les enchères dans les règles de cesser les communications le plus rapidement possible lorsqu'il s'avère que la recherche pour un contrat valable est **sans issue**.

On peut résumer succinctement de la manière suivante les paramètres permettant d'évaluer prestement la probabilité de ne pas trouver un bon contrat.

PRINCIPE 3.8:0 DÉTERMINER UN CONTEXTE DE «MISFIT DÉCLARÉ»

Il faut conclure qu'un contrat à l'atout ou à Sans-Atout sera difficile à réussir lorsqu'il y a évidence:

- ▶ **d'un *MISFIT* de part et d'autre, associé**
- ▶ **à un pointage combiné insuffisant pour atteindre la manche.**

L'art des communications au bridge nécessite de savoir gérer les *cas difficiles*, voire impossibles, qui sont à la fois relativement fréquents et incontournables.

Il est assez facile de conclure un contrat, c'est-à-dire d'arrêter les enchères, même en présence d'un pointage combiné faible lorsqu'un fit est présent ou lorsque les distributions respectives sont balancées.

Cependant, il devient presque impossible de trouver un contrat raisonnable, aussi bien à l'atout qu'à Sans-Atout, dans les cas où chaque équipier se retrouve de part et d'autre avec une main **distributive** ne permettant même pas un **fit à 7 cartes** (*l'absence d'un fit à 7 cartes constitue ce que l'on appelle un MISFIT*). Et la difficulté sera d'autant plus grande si le **pointage combiné total** est inférieur à ce qui est requis pour une manche, soit 26 points.

Il faut bien comprendre la nature compétitive du bridge. Plus un *mauvais* contrat sera conclu à un niveau bas, plus il y a de chances d'obtenir une bonne marque étant donné que les résultats obtenus sont mis en relation avec ceux des autres joueurs dans la même position.

En termes clairs, une fois que les enchères ont été ouvertes et que l'équipe offensive se retrouve seule en lice, il faut inclure dans le protocole des communications certaines règles spécifiques pour minimiser les conséquences désastreuses d'une **répartition distributive** de chaque côté **sans agencement** possible en vue d'un contrat réaliste.

3.8 La déclaration de misfit et "2 SA misfit"
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Ce Thème ne correspondra donc pas à une *unique* convention mais plutôt à un raisonnement logique précis pour le répondant et pour l'ouvreur dans le but est de **détecter et gérer les misfits**.

3.8.1 LE RÉPONDANT A UN MISFIT AVEC LA COULEUR D'OUVERTURE

Voici quelques exemples démontrant une prise de décision difficile pour le répondant lorsque l'ouvreur ne semble pas intéressé à la couleur proposée.

Ex. 3.8.1:1	1	2	3	4
	1 Tr	Passe	1 Co	Passe
	2 Tr	Passe	?	...

Répondant

a)	10 8 4 D 9 7 6 2 R 10 6 4 9	b)	10 8 4 3 R D 6 2 V 10 6 5 3 ---
-----------	--------------------------------------	-----------	--

COMMENTAIRES:

- a) Le répondant possède 6 HL et un misfit à Trèfle. Il serait tentant pour lui de répéter sa suite à Coeur mais cela **ne** serait **pas** conforme à la règle **2.2:2.4** qui est très précise sur ce point : «*Pour répéter au niveau 2 la couleur annoncée au premier tour, le répondant doit posséder une carte supplémentaire et un pointage correspondant au niveau **intermédiaire** (11-12 HL) ou **l'équivalent**, soit 9 ou 10 Points Non Perdants*». Dans ce cas-ci, le répondant doit déclarer **Passe** même si son soutien à Trèfle est un singleton.

3.8 La déclaration de misfit et "2 SA misfit"
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

- b) Le répondant ne possède qu'un main minimale inférieure de 6 HL + 1 PL. Malgré la chicane avec la couleur de l'ouvreur, le répondant doit déclarer **Passe**. Il n'est pas question de déclarer 2 SA, ni répéter le Coeur ou annoncer une *deuxième nouvelle couleur* parce le **pointage est insuffisant** pour autoriser de telles enchères.

Ex. 3.8.1:2	1	2	3	4
	1 Co	Passe	1 Pi	Passe
	2 Co	Passe	?	...

Répondant

a)	R 10 9 7 4	b)	A D 9 8 3
	2		---
	V 10 6 5 2		V 10 6 5
	R 9		10 5 3 2

COMMENTAIRES:

- a) Le répondant possède 9 HL dont 3 points demi-perdants et un misfit incomplet à Coeur qui, au deuxième tour après la répétition de l'ouvreur, se transforme en un fit partiel (7 cartes). Cette main est *minimale inférieure* et il y a déjà un fit assuré à 7 cartes. Pourquoi continuer les enchères en annonçant à Pique pour finalement risquer de se retrouver avec un fit à 5 cartes s'il advenait que l'ouvreur détienne lui aussi un misfit à Pique ? Les règles du répondant édictées au **Principe 2.2:2** font en sorte que cette dangereuse habitude de "*parler pour parler*" n'a plus sa place. Ainsi, dans cet exemple, il faudrait au moins une main intermédiaire ou équivalente pour autoriser une répétition de la réponse au niveau 2.
 Le répondant doit donc **Passer**.
- b) Il y a 8 PH dont le Complément et 1 PL; la suite à Pique est solide et il y a chicane à Coeur. Il y a misfit complet, donc pas de fit assuré à 7 cartes malgré la répétition de la couleur d'ouverture. Comme le répondant possède **9 Points Non Perdants** et que la **suite est de très bonne qualité** malgré ses cinq cartes, il est indiqué de

3.8 La déclaration de misfit et "2 SA misfit"
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

répéter au niveau 2 la *nouvelle couleur* annoncée au premier tour; donc **2 Piques**. Le soutien à Pique de l'ouvreur peut tout aussi bien se révéler très faible mais les chances sont qu'il détienne au moins 1 carte et le fait d'annoncer au niveau **2** n'élève pas le niveau du contrat et décrit un pointage intermédiaire, ou équivalent, soit **minimum supérieur** sans point perdant.

L'ouvreur est ainsi informé d'un potentiel valable de jeu qui pourrait l'amener à prendre une décision de contrat de manche à l'atout ou à Sans-Atout avec une main minimale supérieure de 16 à 17 HL ayant peu ou pas de point perdant.

À partir de ces exemples, il faut se rendre à l'évidence que la **gestion des misfits est principalement fonction du pointage détenu**. Le premier joueur qui peut se rendre compte d'un misfit est bien entendu le RÉPONDANT. Voici comment ce joueur peut gérer ce problème.

PRINCIPE 3.8.1:1 LA DÉCLARATION DE «MISFIT DU RÉPONDANT»

Le répondant qui détient un soutien insuffisant pour un fit à 7 cartes :

- **après une répétition au niveau 2 de la couleur d'ouverture, ou**
- **après l'annonce de l'ouvreur d'une main minimale par une couleur *moins chère* au niveau 2,**

doit avertir au deuxième tour qu'il y a *misfit* avec la couleur d'ouverture en annonçant de la manière suivante.

- 1) Avec un pointage de catégorie minimale (6 à un faible 8-9 HL), le répondant doit obligatoirement redéclarer *PASSE* sur la Majeure ou sur la deuxième couleur s'il y a un fit acceptable. Il y a donc «fit par défaut» si les opposants ne misent pas.**
- 2) Avec un pointage de catégorie intermédiaire, ou équivalente, et une suite valable cinquième en Majeure ou sixième à Carreau, le répondant peut:**
 - ***répéter sa nouvelle couleur au niveau 2 (V. Pr. 2.2:2);***
 - **sinon il peut annoncer à Sans-Atout (la *cinquième couleur*) avec 2 SA "*MISFIT*" même s'il a déclaré au préalable 1 SA) À CONDITION D'AVOIR AU MOINS UNE MAIN MINIMALE SUPÉRIEURE (9-10 PNP OU UN FAIBLE 11-12 HL).**

IMP: *Le répondant a donc le droit de redéclarer 2 SA avec une chicane ou un singleton si son pointage est adéquat et qu'il y a RÉPÉTITION DE LA COULEUR D'OUVERTURE. C'est le «2 SA MISFIT DU RÉPONDANT».*

COROLLAIRE:

Lorsque le répondant possède une main maximale ou mieux, il peut évidemment continuer la description de sa main en utilisant les règles habituelles.

Le répondant n'est donc plus celui qui prend systématiquement la décision finale. La notion de *capitaine* est simplificatrice à l'excès, peu compétitive et, en bout de ligne, enlève toute signification aux enchères.

**

3.8.2 LA DÉCLARATION DE «MISFIT DE L'OUVREUR»

Il est bon de se rappeler une notion importante qui a été abordée dès le début du CHAPITRE 2. Il a été expliqué que les enchères comportent non seulement un message spécifique, ou **sens descriptif** (le *contenu*), mais aussi un message d'information globale, ou **sens directionnel** (le *contenant*). Ce concept, appelé **RÉSOLUTION DES ENCHÈRES**, permet d'exploiter au maximum le potentiel du jeu de chaque équipier en minimisant les risques d'élever les enchères à un niveau démesuré.

L'identification précise d'un **MISFIT DE L'OUVREUR après un misfit du répondant** constitue un contexte spécifique appelé **MISFIT DÉCLARÉ**. Ce constat permet alors à chaque équipier d'encoder ou de décoder spécifiquement leurs messages.

3.8 La déclaration de misfit et "2 SA misfit"
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Il y a quatre critères pour affirmer qu'il y a un contexte **évident** de *MISFIT* de part et d'autre.

PRINCIPE 3.8.2:1 CRITÈRES DE CONTEXTE D'UN MISFIT DÉCLARÉ (DOUBLE MISFIT)

Il y a contexte de *MISFIT DÉCLARÉ* (BILATÉRALEMENT), c'est-à-dire absence de soutien de part et d'autre pour l'équipe offensive, lorsque:

- **le répondant a RÉPÉTÉ AU NIVEAU 2 la couleur qu'il a annoncée au niveau 1**
(y compris la réponse 1 SA); ou qu'il a annoncé la cinquième couleur, soit «2 SA "misfit" après une couleur annoncée au niveau 1»,
 - **et que l'ouvreur a décrit au premier tour une main MINIMALE;**
 - en RÉPÉTANT sa couleur d'ouverture au niveau 2; ou
 - en redéclarant une *deuxième nouvelle couleur moins chère*;
 - **puis, au troisième tour, l'OUVREUR a déclaré, soit:**
 - 2 SA "*MISFIT*";
 - une **NOUVELLE COULEUR** au niveau 2*; ou
 - répétition au niveau 3 de sa couleur d'atout.
 - **il n'y a AUCUNE SURENCHÈRE adverse;**
- * *L'ouvreur peut cependant annoncer une mineure au niveau 3 sans saut au troisième tour si le répondant a déclaré un MISFIT par l'enchère 2 SA (c'est la logique des enchères).*

COROLLAIRE:

S'il y a surenchère par les défenseurs, l'ouvreur et le répondant doivent évidemment posséder des valeurs sûres car ils sont libérés d'annoncer.

Voici quelques situations d'enchères typiques exposant les éléments de contexte où, après annonce d'un MISFIT DU RÉPONDANT, l'ouvreur détient lui-aussi un misfit.

3.8 La déclaration de misfit et "2 SA misfit"
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Ex. 3.8.2:1 Il y a contexte de «MISFIT DÉCLARÉ» par l'ouvreur au troisième tour

	1	2	3	4
a)	1 Tr 2 Tr 2 SA, 2 Pi, 3 Tr; ou <i>Passe</i>	Passe Passe	1 Co 2 Co	Passe Passe
b)	1 Ca 2 Tr 2 SA, 2 Pi, 3 Tr, 3 Ca; ou <i>Passe</i>	Passe Passe	1 Co 2 Co	Passe Passe
c)	Passe Passe Passe 2 SA, 2 Co, 2 Pi, 3 Tr; ou <i>Passe</i>	1 Tr 2 Tr	Passe Passe	1 Ca* 2 Ca
d)	Passe 1 Pi 2 Pi 2 SA, 3 Ca; ou <i>Passe</i>	Passe Passe Passe	1 Ca 2 Ca	Passe Passe
e)	1 Co 2 Ca 2 SA, 3 Co, 3 Ca; ou <i>Passe</i>	Passe Passe	1 Pi 2 Pi	Passe Passe
f)	1 Co 2 Co Passe ou 3 Co, 3 Tr, 3 Ca; ou <i>Passe</i>	Passe Passe	1 Pi 2 SA	Passe Passe
g)	1 Ca 2 Ca 3 Ca, ; ou <i>Passe</i>	Passe Passe	1 SA 2 SA	Passe Passe
h)	1 Pi 2 Co 2 Pi, 3 Co; ou <i>Passe</i>	Passe Passe	1 SA 2 SA	Passe Passe

3.8 La déclaration de misfit et "2 SA misfit"
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

i)	1 Pi	Passe	1 SA	Passe
	2 Ca	Passe	2 SA	Passe
	3 Pi, 3 Ca; ou <i>Passe</i>			

N.B. *IL NE FAUT PAS OUBLIER QUE LE RÉPONSE **1 CARREAU** (TOUT COMME LA RÉPONSE **1 SA** SUR UNE OUVERTURE EN MINEURE) **NIE** TOUTE SUITE QUATRIÈME EN MAJEURE CHEZ LE RÉPONDANT (V. PR. 2.2:2.3). CETTE ENCHÈRE CONSTITUE DANS UN CONTEXTE DE MISFIT UNE "CATAPULTE" POUR DÉCRIRE LA MAIN DE CHAQUE JOUEUR OFFENSIF.

L'ouvreur qui possède un MISFIT avec la *couleur répétée* du répondant doit chercher à **préciser son pointage** en même temps qu'il doit **avertir** ce dernier de l'absence de soutien pour un fit même partiel (*misfit complet ou partiel*).

La solution la plus simple et la plus sûre pour l'ouvreur qui doit décrire spécifiquement un pointage *minimum inférieur* en plus d'un misfit déclaré bilatéralement consiste à **Passer** et accepter (même avec une chicane en soutien). de ce fait l'atout proposé par le répondant; ce qui placera l'**atout du côté de la main plus faible**.

Voici quelques situations possibles où l'ouvreur peut avoir un **MISFIT** tout en désirant, le cas échéant, jouer le contrat dans l'atout du répondant.

Ex. 3.8.2:2 MISFIT DÉCLARÉ et main *minimale inférieure* chez l'ouvreur

	1	2	3	4
a)	1 Tr	Passe	1 Ca	Passe
	2 Tr	Passe	2 Ca	Passe
	Passe	...	...	...
b)	1 Ca	Passe	1 Co	Passe
	2 Ca	Passe	2 Co	Passe
	Passe	...	...	...

3.8 La déclaration de misfit et "2 SA misfit"
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

c)	1 Ca	Passe	1 Pi	Passe
	2 Tr	Passe	2 Pi	Passe
	Passe	...	...	...

Il faut accepter le principe qui suit non seulement parce que ***Savoir arrêter de déclarer*** est le meilleur moyen pour éviter de faire dériver les enchères vers un contrat encore plus difficile mais surtout cela va permettre de donner une **signification spécifique** aux déclarations (autre que *Passe*) de l'ouvreur dans un contexte de **MISFIT DU RÉPONDANT**.

PRINCIPE 3.8.2:2 MISFIT DÉCLARÉ ET MAIN MINIMALE INFÉRIEURE

L'ouvreur qui détient un MISFIT après RÉPÉTITION DE LA COULEUR DU RÉPONDANT doit déclarer PASSE :

⇒ **avec un pointage minimum inférieur (13 à 15 HL),**

⇒ **même s'il possède une CHICANE avec l'atout du répondant.**

Cette dernière règle semble excessive mais son rationnel s'accorde avec *les lois de la probabilité*. En effet, quand il y a **MISFIT DÉCLARÉ** (bilatéralement), il y a peu d'espoir de faire mieux en augmentant le niveau des enchères surtout que cela peut encourager le répondant à continuer les communications. De plus, il existe un pourcentage relativement élevé de chances que le répondant détienne une longue suite, ce qui procurera une marque avantageuse le cas échéant. Mais encore, il demeure possible que les opposants s'engagent dans les enchères et débarrassent l'équipe offensive de son épineux contrat; ce qui sera beaucoup moins probable si l'ouvreur continue d'élever les enchères.

Et si, malgré tout, l'équipe offensive doit jouer un contrat avec 5 ou 6 cartes d'atout avec un partage 20-20 des points, il est de beaucoup préférable que **l'atout soit du côté de la main la plus faible**. En effet, lorsque la *main faible* contient la suite principale de l'atout, il lui est possible d'avoir des prises de main, via l'atout, pour ainsi aller chercher des levées qui ont pu être établies et pour lesquelles il lui serait impossible d'aller chercher, vu le faible pointage.

**

3.8 La déclaration de misfit et "2 SA misfit"
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

On peut déduire qu'il devient obligatoire pour l'ouvreur de posséder un **bon 15 HL**, ou **16-17 HL** pour pouvoir décrire son jeu en présence d'un contexte de MISFIT DÉCLARÉ.

Les 4 exemples qui suivent montrent les **4** types de situations d'enchères où l'on peut voir l'ouvreur créer un contexte de MISFIT DÉCLARÉ lorsque le répondant répète le **Carreau** au niveau **2**.

Ex. 3.8.2:3 Les 4 déclarations de MISFIT DÉCLARÉ sur la réponse 1 CARREAU

	1	2	3	4
a)	1 Tr 2 Tr 2 Co, 2 Pi, 2 SA, ou 3 Tr; (3 Co, 3 Pi = Arrêt pour SA; 3 Ca = fit partiel)	Passe Passe	1 Ca 2 Ca	Passe Passe
b)	Passe Passe Passe	1 Tr 2 Tr 2 Co	Passe Passe ...	1 Ca 2 Ca ...
c)	Passe 1 Ca 2 Ca	Passe Passe Passe	1 Tr 2 Tr 2 SA	Passe Passe ...
d)	Passe Passe Passe ...	Passe 1 Ca 2 Ca ...	Passe Passe Passe ...	1 Tr 2 Tr 3 Tr ...

COMMENTAIRES:

Étant donné que la réponse **1 CARREAU** NIE LA POSSESSION D'UNE SUITE AU MOINS QUATRIÈME EN MAJEURE CHEZ LE RÉPONDANT (V. **Pr. 2.2:2.3**), il devient possible pour l'ouvreur et le répondant sans fit mutuellement de **communiquer clairement** pour choisir le meilleur contrat possible au plan qualitatif et quantitatif, c'est-à-dire choisir le bon atout et le bon niveau (partiel ou à la manche).

3.8 La déclaration de misfit et "2 SA misfit"
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

On peut attribuer rationnellement une signification spécifique aux quatre déclarations de MISFIT DE L'OUVREUR **pour le CARREAU** afin de préciser le pointage, la distribution ainsi que le degré du misfit (chicane vs singleton).

Ces déclarations et leurs significations sont à la fois naturelles et logiques. Elles serviront donc de cadre pédagogique afin de créer une harmonisation et une facilité d'apprentissage avec les autres déclarations de MISFIT DÉCLARÉ lorsque le répondant *répète au niveau 2 sa nouvelle couleur* en MAJEURE.

PRINCIPE 3.8.2:3 MISFIT DÉCLARÉ APRÈS LA RÉPÉTITION À 2 CARREAUX

L'ouvreur qui veut déclarer un MISFIT sur la répétition au niveau 2 à CARREAU du répondant, doit posséder un pointage d'au moins 15 HL+ à 17 HL (sinon il doit *Passer*); alors il annonce au troisième tour, soit :

- ⇒ **2 PIQUES:** avec 4 cartes valables à Pique, chicane probable à Carreau et suite d'ouverture à Trèfle seulement CINQUIÈME ou FAIBLEMENT SIXIÈME.
- ⇒ **2 COEURS:** avec 4 cartes valables à Coeur, chicane probable à Carreau, et suite d'ouverture à Trèfle seulement CINQUIÈME ou FAIBLEMENT SIXIÈME.
- ⇒ **2 SA MISFIT:** avec un singleton probable à Carreau et une couleur d'ouverture à Trèfle seulement CINQUIÈME ou FAIBLEMENT SIXIÈME.
- ⇒ **3 TRÈFLES:** avec un couleur d'ouverture à Trèfle qui est cinquième spécifiée ou équivalente avec une chicane ou un singleton à Carreau.

COROLLAIRE 1:

Toute enchère par l'ouvreur au niveau 3 (avec ou sous sans saut) dans une couleur non annoncée constitue un **ARRÊT** montrant un **INTÉRÊT POUR LA MANCHE À SANS-ATOUT** avec la possession d'un bon 16 ou 17 HL et un soutien deuxième pour le Carreau.

3.8 La déclaration de misfit et "2 SA misfit"
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

COROLLAIRE 2 :

Si l'ouvreur possède un soutien au moins deuxième, il doit choisir selon son pointage entre *Passer*, la manche à 3 SA ou donner un contrôle de niveau 3, ou encore de donner le fit à CARREAU. Un soutien de l'ouvreur au niveau 4 est *impératif à la manche*; le répondant doit alors gager la manche à Carreau ou 4 SA (c'est naturel V. Ch. 8) si sa main possède les points annoncés, soit 11 PP.

La déclaration de MISFIT DE L'OUVREUR est une enchère à *résolution élevée* parce qu'elle **termine** la description de ce qui est possédé. Ainsi, il appartient au RÉPONDANT de prendre la décision qui s'impose suite à une évaluation judicieuse de sa main.

Par exemple, sur une redéclaration en Majeure au niveau 2 par l'ouvreur, le répondant doit décider s'il préfère jouer un contrat partiel en Majeure (en *Passant*), sinon il doit déclarer à 2 SA, 3 SA, donner le fit à Trèfle et même regager à Carreau avec une longue suite.

Voici maintenant trois exemples de situations d'enchères avec contexte de *misfit bilatéralement*, c'est-à-dire MISFIT DÉCLARÉ par l'ouvreur, associé à la réponse **2 COEURS**. Pour comparaison, les exemples **d)** et **e)** ci-dessous décrivent une **couleur non annoncée au niveau 3** (À SAUT ou SANS SAUT) ce qui signale un intérêt pour la manche à Sans-Atout et ne constituent donc pas une déclaration de misfit de la part de l'ouvreur.

Ex. 3.8.2:4 MISFIT DÉCLARÉ de l'ouvreur sur la réponse 2 COEURS

	1	2	3	4
a)	1 Tr	Passe	1 Co	Passe
	2 Tr	Passe	2 Co	Passe
	2 Pi, 2 SA ou 3 Tr ,			
b)	Passe	1 Ca	Passe	1 Co
	Passe	2 Tr	Passe	2 Co
	Passe	2 Pi, 2 SA, 3 Tr ou 3 Ca; (3 Pi = Arrêts pour SA)		

3.8 La déclaration de misfit et "2 SA misfit"
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

	1	2	3	4
c)	1 Ca	Passe	1 Co	Passe
	2 Ca	Passe	2 Co	Passe
	2 Pi, 2 SA ou 3 Ca; (3 Tr, 3 Pi = Arrêts pour SA)			
d)	1 Ca	Passe	1 Co	Passe
	2 Ca	Passe	2 Co	Passe
	3 Tr ou 3 Pi = Arrêts pour le SA			
e)	1 Tr	Passe	1 Co	Passe
	2 Tr	Passe	2 Co	Passe
	3 Ca ou 3 Pi = Arrêts pour le SA			

Les réponses de l'ouvreur pour signaler un misfit sont de **trois ordres**. Il y a MISFIT DÉCLARÉ après une répétition du coeur par le répondant, si l'ouvreur annonce:

- une NOUVELLE COULEUR AU NIVEAU 2;
- une RÉPÉTITION SANS SAUT AU NIVEAU 3 de la couleur mineure d'ouverture (Trèfle ou Carreau);
- l'enchère 2 SA "*misfit*";

N.B. Il faut remarquer qu'il est impossible de rencontrer des situations d'enchères de misfit du répondant où l'ouvreur ouvrirait les enchères à 1 PIQUE et la réponse serait 1 Coeur ou, encore, des situations où l'ouvreur redéclarerait une nouvelle couleur à 2 PIQUES (car ce serait un Inversé).

Par contre, le répondant peut annoncer son misfit sur une ouverture à 1 Pique par l'enchère 2 SA MISFIT sur 1 SA au premier tour. En voici l'exemple:

f)	1 Pi	Passe	1 SA	Passe
	2 Pi	Passe	2 SA	Passe
	...	...	...	...

On peut alors établir le Principe qui suit.

PRINCIPE 3.8.2:4 MISFIT DÉCLARÉ APRÈS LA RÉPÉTITION À 2 COEURS

L'ouvreur qui veut déclarer un MISFIT sur la *répétition au niveau 2* à COEUR du répondant, doit posséder un pointage d'au moins 15 HL+ à 17 HL (sinon il doit *Passer*); alors il annonce au troisième tour, soit :

- ⇒ **2 PIQUES** : avec 3 cartes valables à Pique, chicane probable à Coeur;
- ⇒ **2 SA MISFIT** : avec un singleton probable à Coeur et aucune suite de qualité,
- ⇒ **RÉPÉTITION AU NIVEAU 3** au troisième tour d'une couleur déjà annoncée (Trèfle ou Carreau): avec une chicane ou un singleton et une suite de qualité.

COROLLAIRE:

Avec un soutien deuxième pour le Coeur, l'ouvreur devra choisir entre *Passer* ou déclarer un arrêt au niveau 3 (dans une couleur non annoncée, sans saut ou avec saut) pour rechercher une manche à Sans-Atout à condition de détenir un bon 16 ou 17 HL.

Il serait complètement inutile pour l'ouvreur d'annoncer 2 SA dans l'optique habituel, c'est-à-dire dans le but d'affirmer une main balancée possédant un doubleton en soutien. En effet, la rentabilité oblige, afin de pouvoir gérer les MISFITS, de *mettre de côté* les contrats partiels au niveau 2 à Sans-Atout dans ce genre de contexte (parce qu'il y a trop de risques quand le pointage est faible et qu'il y a misfit bilatéralement).

Lorsque l'ouvreur est réellement intéressé à jouer à Sans-Atout, il doit forcément posséder un excellent pointage (17 HL) car le répondant peut fort bien avoir un misfit avec la couleur d'ouverture ce qui oblige parfois à répéter au niveau 2 avec une main de 9 points dont quelques uns peuvent être perdants. Pour parvenir à gager un contrat de manche à Sans-Atout, il n'y a rien de mieux que d'exécuter une **RECHERCHE DE SANS-ATOUT** avec un doubleton dans la couleur du partenaire car il est plus facile d'encaisser une longue avec **deux** cartes de retour lors d'un contrat à Sans-Atout; et, dans le cas où le répondant ne désirerait pas la manche à Sans-Atout, il peut très bien gager l'atout à Coeur (au niveau 3 et même 4) étant donné qu'un fit à 7 cartes est garanti.

3.8 La déclaration de misfit et "2 SA misfit"
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Finalement, il n'y a pas de conséquences négatives à utiliser *artificiellement* l'enchère **2 SA MISFIT de l'ouvreur** lorsqu'il y a un contexte de **MISFIT DÉCLARÉ** de part et d'autre.

Voici maintenant quatre exemples avec la troisième réponse possible, soit **2 PIQUES**. Vous remarquerez que l'ouvreur a moins de latitude pour redéclarer et il devient alors plus important encore de pouvoir compter sur l'enchère **2 SA MISFIT**.

L'exemple **e)** montre comment il demeure possible pour l'ouvreur d'effectuer sécuritairement une recherche en vue d'une manche à Sans-Atout.

Ex. 3.8.2:5 MISFIT DE L'OUVREUR déclaré sur la réponse 2 PIQUES

	1	2	3	4
a)	1 Tr	Passe	1 Pi	Passe
	2 Tr	Passe	2 Pi	Passe
	2 SA ou 3 Tr ; (3 Ca, 3 Co = Arrêts pour SA; 3 Pi = fit partiel)			
b)	Passe	1 Ca	Passe	1 Pi
	Passe	2 Tr	Passe	2 Pi
	Passe	2 SA, 3 Tr ou 3 Ca ; (3 Co = Arrêt pour SA; 3 Pi = fit partiel)		
c)	1 Ca	Passe	1 Pi	Passe
	2 Ca	Passe	2 Pi	Passe
	2 SA ou 3 Ca ; (3 Co = Arrêt pour SA; 3 Pi = fit partiel)			
d)	1 Co	Passe	1 Pi	Passe
	2 Ca	Passe	2 Pi	Passe
	2 SA, 3 Ca ou 3 Co ; (3 Tr = Arrêt pour SA; 3 Pi = fit partiel)			
d')	1 Co	Passe	1 Pi	Passe
	2 Co	Passe	2 Pi	Passe
	2 SA ou 3 Co ; (3 Tr, 3 Ca = Arrêts pour SA; 3 Pi = fit partiel)			

3.8 La déclaration de misfit et "2 SA misfit"
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

- e) 1 Ca Passe 1 Pi Passe
 2 Ca Passe 2 Pi Passe
 2 SA ou **3 Ca** (3 Tr ou 3 Co = Arrêts pour le SA; 3 Pi = fit partiel)
- f) 1 Pi Passe 1 SA Passe
 2 Pi Passe 2 SA Passe
 3 Pi (3 Tr, 3 Ca ou 3 Co = Arrêts pour le SA)

La répétition à **2 Piques** du répondant fait en sorte que l'ouvreur ne peut plus utiliser le niveau **2** à la couleur pour décrire un misfit avec une chicane; il ne lui reste que l'enchère **2 SA misfit** et la répétition au **niveau 3** au troisième tour d'une couleur déjà annoncée.

Malgré la cherté du Pique, il demeure tout à fait possible dans un contexte de *misfit déclaré* d'enclencher une RECHERCHES DU À SANS-ATOUT grâce aux **arrêts** (ou *contrôles de niveau 3*) que l'on reconnaît par le fait qu'ils décrivent **au niveau 3 des couleurs qui n'ont pas été annoncées**.

Avec la même logique, on peut établir le principe qui suit concernant l'annonce par l'ouvreur d'un MISFIT DÉCLARÉ après la **répétition au niveau 2 à Pique** du répondant.

PRINCIPE 3.8.2:5 MISFIT DÉCLARÉ APRÈS LA RÉPÉTITION À 2 PIQUES

L'ouvreur qui veut déclarer un MISFIT sur la répétition au niveau 2 à PIQUE du répondant, doit posséder un pointage d'au moins 15 HL+ à 17 HL (sinon il doit Passer); alors il annonce au troisième tour, soit :

- ⇒ **2 SA MISFIT:** avec un singleton probable à Pique et aucune suite de qualité supérieure;
- ⇒ **RÉPÉTITION AU NIVEAU 3** au troisième tour d'une couleur déjà annoncée, (à Trèfle, à Carreau ou à Coeur): avec une chicane ou un singleton et une suite d'atout de qualité supérieure.

3.8 La déclaration de misfit et "2 SA misfit"
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

COROLLAIRE:

Avec un soutien deuxième pour le Pique, l'ouvreur devra choisir entre *Passer* ou déclarer un ARRÊT au niveau 3 (dans une couleur non annoncée, sans saut ou avec saut) avec un bon 16 ou 17 HL pour rechercher une manche à Sans-Atout.

Bien entendu, après une répétition au niveau 2 d'une MAJEURE par le répondant, il peut arriver qu'un fit régulier soit découvert si l'ouvreur possède un soutien troisième. Avec 15 à 16-17 PP, l'ouvreur déclarera alors le fit au niveau 3 ce qui constitue une **invitation naturelle** et prudente à la manche; même si le répondant a théoriquement terminé sa description, il réévaluera sa main et si la réévaluation confirme une Puissance correspondant à une main intermédiaire (11-12 PP), il doit alors déclarer la manche.

Si l'ouvreur envisage la manche en Majeure, il doit la gager lui-même à condition de posséder au moins 17-18 PP considérant que la main du répondant vaut en moyenne 9 PP.

**

Chacun des **deux** joueurs offensifs peuvent donc utiliser l'enchère *2 SA misfit*. Bien entendu, cela réduit davantage les options de réponses de l'ouvreur lorsque le **répondant annonce 2 SA misfit** (deuxième tour) exclusivement sur une **RÉPÉTITION DE LA COULEUR D'OUVERTURE**.

Il ne faut pas oublier que la déclaration **2 SA du répondant** après une *RÉPÉTITION D'UNE COULEUR MOINS CHÈRE* par l'ouvreur est naturel, soit **11-12 HL** et main **vraiment balancée** au plan du pointage et des cartes; il y a donc un doubleton et un tripleton en soutien généralement pour les deux couleurs de l'ouvreur (*sinon le répondant doit annoncer une nouvelle couleur au niveau 2 sans saut*).

Ex. 3.8.2:6 MISFIT DÉCLARÉ DE L'OUVREUR après la réponse 2 SA MISFIT DU RÉPONDANT

	1	2	3	4
a)	1 Tr	Passe	1 Ca	Passe
	2 Tr	Passe	2 SA	Passe
	3 Tr (ou 3 Co, 3 Pi = Arrêts pour le SA; 3 Ca = soutien partiel)			

3.8 La déclaration de misfit et "2 SA misfit"
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

	1	2	3	4
b)	1 Ca	Passe	1 Co	Passe
	2 Ca	Passe	2 SA	
	3 Ca (ou 3 Tr, 3 Pi = Arrêts pour le SA; 3 Co = fit partiel)			
c)	1 Co	Passe	1 Pi	Passe
	2 Co	Passe	2 SA	Passe
	3 Co (ou 3 Tr, 3 Ca = Arrêts pour le SA; 3 Pi = fit partiel)			
d)	1 Co	Passe	1 Pi	Passe
	2 Ca	Passe	2 SA = naturel	Passe
	3 Ca ou 3 Co = longue suite, 15-17 HL, atout ou SA désiré			
	3 Tr = arrêt pour SA			

PRINCIPE 3.8.2:6 MISFIT DÉCLARÉ APRÈS LA CINQUIÈME COULEUR DU RÉPONDANT

L'ouvreur doit posséder un pointage d'au moins 15 HL+ à 17 HL (sinon il doit Passer) pour redéclarer après un MISFIT du répondant affirmé par «2 SA» suite à la répétition de la couleur d'ouverture..

Au troisième tour, l'ouvreur peut, soit :

- **répéter au niveau 3 (ou 4 si 18-19 HL et +) sa couleur d'ouverture avec une solide suite et chicane/singleton dans la couleur du répondant;**
- **soutien partiel au niveau 3 (ou 4 si 18-19 HL et +) avec le première couleur du répondant pour un fit partiel avec un soutien valable et pas d'arrêt dans les couleurs non annoncées:**
- **déclarer à Sans-Atout avec une *nouvelle couleur* au niveau 3 ce qui constitue un ARRÊT montrant un INTÉRÊT POUR LA MANCHE À SANS-ATOUT avec la possession d'un bon 16 ou 17 HL; ou 3 SA.**

Le répondant a donc le choix accepter le fit en déclarant *Passe* ou continuer les enchères.

SECTION PRATIQUE 3.8

Ex. 3.8:1 **Quelle est la réponse et la redéclaration du RÉPONDANT avec chacune des mains présentées si les enchères se déroulent ainsi?**

	1	2	3	4
	1 Tr	Passe	?	Passe
	2 Tr	Passe	?	...
a)	R 9 8 2 D 4 D 9 8 6 3 V 9	b) R 9 2 D 10 4 V 9 8 6 4 2 10	c) A 8 6 2 V 10 7 6 D 9 6 5 3 ---	d) V 8 6 5 2 A V 6 R 9 8 2 9

RÉPONSES:

- a)** La réponse se doit d'abord d'être à **1 Pique** et non *1 Carreau* (V.Pr. 2.2:2.3) étant donné qu'il y a au moins 6 points et aucun fit au premier tour. La main est minimale avec ses 9 HL dont 3 perdants. Le répondant doit déclarer *Passe* sans hésiter pour accepter un fit partiel au niveau 2.
- b)** Le répondant possède 6 PH et 2 PL mais aucune suite quatrième en Majeure. Il peut donc répondre **1 Carreau** ce qui nie l'existence d'une quelconque suite quatrième en Majeure.

Au deuxième tour, devant la répétition de la couleur d'ouverture à Trèfle, le répondant est au prise avec une *main limite*. Il faut toujours garder en tête que l'OUVREUR ne répète jamais une mineure à 5 cartes avec une distribution 5-3-3-2 bien équilibrée (V. Pr. 2.4.6:2.1). Comme il est possible que l'ouvreur détienne un faible soutien à Carreau à cause d'une longue suite à Trèfle avec deux suites dans les Majeures au plus troisième, il serait plus prudent de déclarer *Passe* pour éviter un emballement dangereux des enchères compte tenu du trop faible pointage. Avec une plus belle suite, il serait indiqué cependant pour le répondant de redéclarer **2 CARREAUX**.

3.8 La déclaration de misfit et "2 SA misfit"
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

- c) Il y a 7 PH et 1 PL et deux Majeures quatrièmes. Le répondant doit d'abord annoncer **1 Coeur** suivant les règles de base.

Les mêmes règles interdisent la déclaration d'une *deuxième nouvelle couleur* car cela affirmerait une main maximale (à moins d'avoir Passé en entrée de jeu au préalable). Il faudrait au moins 9 points non perdants pour redéclarer à 2 SA. Il faut tout simplement **Passer** même s'il y a un risque relatif.

En effet, d'un côté, il y a un risque d'emballement des enchères très probable. De l'autre, un niveau de contrat qui reste bas va davantage encourager les défenseurs à entrer dans les enchères ou s'il y a un éventuel échec, il sera d'autant moins coûteux.

- d) Cette fois, il y a 10 HL non perdants et une suite cinquième à Pique, il faut répondre **1 Pique**.

Au deuxième tour, il y a un misfit partiel, soit un **fit à 6** cartes dont une carte en soutien. Le pointage autorise d'annoncer au niveau 2 car la main peut être cataloguée comme intermédiaire *équivalente*. Cependant à cause de la faiblesse de la couleur cinquième à Pique et de la présence d'un singleton en soutien à Trèfle, il est plus justifié de redéclarer à **2 SA misfit** (V. Pr. 3.8.1:1).

Par contre, s'il y avait une chicane à Trèfle à la place d'un singleton et que le 9 se retrouve à Pique (ou 1 Honneur et le 9 ailleurs), il serait alors moins risqué de jouer un contrat à l'atout PIQUE.

**

3.8 La déclaration de misfit et "2 SA misfit"
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Ex. 3.8:2 **Quelle est la réponse et la redéclaration du répondant avec chacune des mains présentées si les enchères se déroulent ainsi?**

	1	2	3	4
	1 Co	Passe	?	Passe
	2 Tr	Passe	?	...
a)	R 9 8 2 D 4 A 9 8 6 3 7 3	b) V 8 5 2 D 4 R 9 8 6 4 3 2 ---	c) A 8 6 5 2 9 4 D 9 8 6 5 3 ---	d) A 6 2 6 R 10 9 8 4 2 V 8 7

RÉPONSES:

- a)** Il n'y a pas de fit et le pointage est 9 HL non perdants avec une distribution des cartes semi-balancée. Il faut répondre **1 Pique**.

Le répondant ne peut redéclarer à 2 COEURS car ce serait donner le fit après une nouvelle couleur au niveau 1 ce qui décrirait un *APPUI FORT* (convention 3.4). Le répondant devrait assurément *Passer* avec une main plus faible ou mal construite. Mais, à cause du faible soutien deuxième à Trèfle et la présence de deux petits Honneurs (les 9-8), il est correct de redéclarer **2 SA misfit** même si le pointage HL est déficient 1 point. De plus, un contrat à 2 SA ne sera pas nécessairement plus risqué tout en étant plus payant qu'un à 2 Trèfles.

- b)** On ne peut réévaluer la main pour l'instant mais cela est éventuellement possible. Pour éviter toute confusion, il faut considérer la faible suite quatrième à Pique comme un TRIPLETON; on est alors justifié d'annoncer **1 SA impératif un tour** (ce qui va permettre de mieux décrire la main), et non 2 CARREAUX car cela nécessite au moins 11 HL et décrit une suite quatrième.

Puis, devant le constat d'un fit partiel à Trèfle et un misfit à Coeur, le répondant, qui détient 6 PH et 3 PL, est enchanté d'utiliser la déclaration **3 Carreaux**. On peut voir, ici, que la *CONVENTION 3.4* est en harmonie avec le concept de *misfit du répondant*.

3.8 La déclaration de misfit et "2 SA misfit"
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

- c) Le répondant détient encore une main de 9 HL (6 +3); il doit annoncer en priorité sa suite Majeure même si cela affirme seulement 4 cartes. Il déclare alors **1 Pique** au premier tour.

Au deuxième tour, le répondant ne peut toujours pas signaler son soutien deuxième à Coeur car l'ouvreur affirme clairement une possession limité à 5 cartes. En effet, en soutenant à 2 COEURS, cela confirmerait un *appui fort*. Le pointage est insuffisant pour 2 SA Standard même s'il y a une complémentarité dans le pointage et de la distribution. À noter, le contexte n'autorise pas le 2 SA misfit parce que l'ouvreur a annoncé deux nouvelles couleurs.

La description la plus exacte et la moins porteuse de confusion donc 2 PIQUES; la seule digression est son pointage un peu trop faible. Par ailleurs, ce décrit un faible soutien pour la couleur d'ouverture, peu d'intérêt pour le Trèfle. Donc, la logique des communications est respecté, et pas d'emballlement des enchères en vue.

- d) Le répondant détient 8 HL et 2 PL, il s'agit d'une main minimale. Il faut déclarer avec précision pour éviter tout emballlement des enchères. Une réévaluation abrégée ne peut accorder 1 point supplémentaire. Donc, la réponse se doit d'être d'abord **1 SA**, ce qui est impératif pour un tour étant donné que la *CONVENTION 3.4* est toujours en vigueur.

Au tour suivant, il est pensable pour le répondant de Passer pour accepter un fit partiel à Trèfle de 7 cartes qui peut parfois se révéler supérieur ou encore seulement à 6 cartes. Comme la cherté du Carreau permet de l'annoncer au niveau 2, que la suite est valable et que le soutien partiel à Trèfle est plutôt faible, il faut redéclarer **2 CARREAUX POUR JOUER L'ATOUT DU CÔTÉ DE LA MAIN FAIBLE**. Avec une suite plus longue et plus forte, il faudrait même sauter au niveau 3 pour éviter que l'ouvreur répète éventuellement à Trèfle. Vous devez prendre bonne note que cette redéclaration n'est pas une *deuxième nouvelle couleur* décrivant une main maximale car la première enchère fut 1 SA.

Ainsi, lorsque le répondant redéclare une *nouvelle couleur après la réponse 1 SA*, cela constitue une déclaration de **MISFIT DU RÉPONDANT** de la même manière que s'il annonçait une *répétition d'une nouvelle couleur au niveau 1*.

3.8 La déclaration de misfit et "2 SA misfit"
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Ex. 3.8:3 **Quelle est la redéclaration de l'ouvreur avec chacune des mains présentées si les enchères se déroulent ainsi?**

	1	2	3	4
	1 Ca	Passe	1 Co	Passe
	2 Ca	Passe	2 Co	Passe
	?	...	...	...
a)	A 9 2 R D 4 R V 9 6 3 9 4	b) 9 8 2 4 R V 9 6 4 2 A D 5	c) D 10 2 4 R D 8 6 5 3 A D 10	d) A D 2 --- R 9 8 6 5 3 2 A 7 5

RÉPONSES:

- a)** Il n'y a pas de soutien pour la Majeure du répondant au premier tour; mais ce n'est plus le cas après la répétition du Coeur par la répondant. L'ouvreur peut alors réévaluer sa main (13 PNP + 1 pour le Roi d'atout + 1 pour le 9^{ième} atout ce qui donne 15 ou 16 PP selon que le Valet de Carreau est perdant ou non. Le Pointage Combiné Plancher autorise la manche si le répondant possède bel et bien un pointage intermédiaire. L'enchère **3 Coeurs** est bel et bien un soutien pour un fit régulier qui est donné **librement**. C'est pour ainsi dire impératif à la manche si la réévaluation de la main du répondant confirme la catégorie intermédiaire, soit un réel 11-12 PP.
- b)** L'ouverture est tout à fait dans les règles; il y a 12 HL associés à une suite cinquième équivalente (*à une suite cinquième spécifiée*). C'est la répétition de la couleur d'ouverture au niveau 2 à Carreau décrit le mieux la main, même si cela affirme seulement 5 cartes (dans le cas des mineures).
 La *répétition au niveau 2 de la nouvelle couleur du répondant* affirme dans le contexte un *MISFIT DU RÉPONDANT*. L'ouvreur doit donc se rendre à l'évidence qu'il y a misfit de part et d'autre; mais il doit bien réévaluer son pointage avant de prendre la décision d'annoncer ou non. Les 12 HL valent 11 PP à Sans-Atout et on ne peut pas accorder de point pour le singleton vu que c'est le soutien si l'atout est à Coeur;

3.8 La déclaration de misfit et "2 SA misfit"
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

et, si l'ouvreur redéclare 3 CARREAUX, il n'est pas dit que le répondant aura de bonne cartes de soutien à Carreau car la suite est passablement trouée — même si on assume un tel soutien, il ne faut pas accorder plus de 2 points pour le singleton quand l'atout est mal assuré; pour un total si atout, de 12-13 PP —. Comme il faut au moins 15 HL/ PP pour annoncer dans un contexte de **MISFIT DÉCLARÉ** (V. **Pr. 3.8.2:1** et **3.8.2:2**), la déclaration de l'ouvreur doit être obligatoirement **Passe**. Cette enchère a le double avantage de minimiser le niveau du contrat et de laisser l'atout du côté de la main faible.

- c) Cette fois, la main contient 13 PH et 2 PL avec une couleur très correcte ainsi que trois petits Honneurs. On peut classer cette main dans la catégorie minimale supérieure avec ses 14 PP (11 PNP + (2 + 1 pour le Carreau), sans tenir compte du singleton et de la Dame plus ou moins demi-perdante. Cela autorise l'ouvreur de redéclarer au troisième tour pour faire savoir qu'aucun fit à 8 cartes n'est déclarable tout en décrivant une suite plus longue. Ainsi, l'ouvreur affirme une belle suite sixième en annonçant **3 Carreaux** ce qui signale du même coup un **MISFIT DÉCLARÉ** (V. **Pr. 3.8.2:4**); ce qui constitue une enchère à résolution très élevée, donc qui est nullement impérative.
- d) Cette fois, il y a chicane à Coeur et la suite à Carreau est ordinaire. Cette vaut 13 PH + 3 HL et se réévalue à plus ou moins 15 PP (la Dame de Pique est quasi-perdante et la chicane vaut tout de même quelques points vu un fit possible à Carreau. Il est plus précis d'opter pour une *nouvelle couleur au niveau 2*, soit **2 Piques**, ce qui confirmera qu'il y a **MISFIT DÉCLARÉ** (bilatéralement) avec un risque évident de jouer à Sans-Atout (V. **Pr. 3.8.2:4**).

**

3.8 La déclaration de misfit et "2 SA misfit"
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Ex. 3.8:4 **Quelle est la redéclaration de l'ouvreur avec chacune des mains présentées si les enchères se déroulent ainsi?**

	1	2	3	4
	1 Ca	Passe	1 Co	Passe
	2 Tr	Passe	2 Co	Passe
	?	...	...	...
a)	A 9 2	b) R D 10	c) A D	d) A D 2
	--	10	4 2	R V
	D 10 9 6 3	D 9 6 4 2	R D 8 6 3	R D 9 8 3
	A R 10 6 4	A D V 5	D V 6 5	10 9 8 5

RÉPONSES:

- a)** Il y a 13 PH et 2 PL et un misfit complet à Coeur. L'ouvreur qui a annoncé une main minimale constate un contexte de *misfit du répondant*. En effet, même si le répondant doit décrire les couleurs Majeures prioritairement avant de donner le fit à une mineure, il y a tout de même officiellement un contexte de **misfit du répondant**; grâce à ce constat, il est alors possible d'interpréter correctement la redéclaration de l'ouvreur au troisième tour.

La répétition à **3 Trèfles** de l'ouvreur au troisième tour affirme clairement un contexte de **MISFIT DÉCLARÉ** (*V. Pr 3.8.2:1; p 7*) de part et d'autre (POUR LA PREMIÈRE COULEUR DE CHACUN DES PARTENAIRES) qui affirme explicitement un pointage minimum supérieur et la présence d'une chicane ou d'un singleton en soutien tout en précisant qu'il y a une suite au moins quatrième à Trèfle associée avec une suite au moins quatrième à Carreau (Voir. **Pr. 1.1:3 F**).

- b)** Cette main contient 14 PH et 1 PL et un singleton en soutien à Coeur. Un fit à 6 cartes constitue un misfit partiel, ou incomplet. L'ouvreur possède le pointage suffisant pour affirmer un contexte de **MISFIT DÉCLARÉ** mais il doit faire attention de bien choisir l'enchère qui décrira le mieux son jeu. Si l'on considère la Dame de

3.8 La déclaration de misfit et "2 SA misfit"
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Pique comme peu perdante à cause du 10, il est indiqué de redéclarer **2 PIQUES** car cela affirme 3 couleurs valables chez l'ouvreur (*ce qui compense pour la présence d'un singleton au lieu d'une chicane*); cela montre donc un intérêt pour jouer à Sans-Atout surtout que l'ouvreur a annoncé deux nouvelles couleurs et qu'il y a seulement un misfit partiel (6 cartes) qui est assuré.

Le répondant *Passera* généralement. Cependant, rien ne l'empêche de gager 3 COEURS avec une bonne suite solide au moins sixième pour jouer l'atout du côté de la main faible si sa main est très débalancée compte tenu que l'ouvreur a décrit un pointage d'au moins 15 HL. Une manche à l'atout ou à Sans-Atout n'est pas impossible si la main du répondant se réévalue au maximum annoncé, soit 12 PP.

- c) Il y a 14 PH et 1 PL, la distribution est semi-balancée 5-4-2-2 et la meilleure suite est à Carreau. Au deuxième tour, l'ouvreur qui a décrit une main bicolore minimale constate qu'il y a fit partiel (7 cartes) grâce au doubleton à Coeur. Les 3 points perdants classent définitivement cette main dans la portion inférieure de la catégorie minimale. L'ouvreur doit donc tout simplement accepter le fit en déclarant **Passé** ce qui engage un contrat à 2 COEURS avec un fit partiel dont l'atout est cependant du côté de la main faible.
- d) Il y a 16 PH (*Complément* inclus) et 1 PL, la distribution est encore la même que l'exemple précédent mais le doubleton en soutien est de bonne qualité. Le Roi d'atout rajoute 1 point et le Carreau 2 points ce qui compense pour la Dame presque perdante à Pique. Cette main vaut au moins 16 PP tant à l'atout qu'à Sans-Atout. On ne peut pas redéclarer *2 Piques* (3 PIQUES serait un contrôle de niveau 3 pour le SA) ni répéter le Carreau (même si la description de la suite est correcte) car ces deux enchères décrivent un misfit (chicane/singleton). Il est prématuré et dangereux de gager 3 SA car l'espace permet encore de dialoguer. Un *contrôle de niveau 3* à 3 PIQUES affirme bien un soutien deuxième régulier; mais il est encore plus précis à cause de la valeur du doubleton de donner un soutien non obligé à **3 Coeurs**.

Dans lequel cas, le répondant est littéralement obligé de gager la manche à Coeur

3.8 La déclaration de misfit et "2 SA misfit"
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

avec un atout valable et un maintien de ses 11 points. Avec un bon 11 points et un mauvais atout, le répondant pourra alors toujours gager 3 PIQUES pour manifester un intérêt pour le Sans-Atout tout en réitérant une faiblesse dans les mineures; sinon, avec une distribution balancée, le répondant gagera tout simplement 3 SA.

**

On peut constater que la RECHERCHE DU SANS-ATOUT selon la *CONVENTION 3.2* est, elle-aussi, en harmonie avec la *CONVENTION 3.8* « *La déclaration de misfit et 2 SA misfit* ».

Ex. 3.8:5 **Quelle est la redéclaration de l'ouvreur avec chacune des mains présentées si les enchères se déroulent ainsi?**

		1	2	3	4		
		1 Co	Passe	1 Pi	Passe		
		2 Tr	Passe	2 Pi	Passe		
		?	...	...	...		
a)	---	b)	D	c)	V 3	d)	2
	R V 9 7 6		R V 9 7 6		R V 9 7 6		A R 9 8 6
	A V 8		V 8		A D		A 10 3
	R 10 6 4 3		A D V 6 5		D V 6 5		D V 9 6

RÉPONSES:

- a)** Il y a 12 PH et 2 PL. Il faut au moins 15 HL pour permettre à l'ouvreur d'annoncer un **MISFIT DÉCLARÉ**. Avec une main minimale inférieure, il faut tout simplement déclarer un misfit par l'enchère **Passe**; ainsi l'atout sera du côté de la **main faible** et les enchères ne risqueront pas de s'emballer.
- Avec ce *Passe*, on est assuré que la suite à Pique sera utilisée efficacement parce que son déclarant (le répondant) pourra couper pour entrer dans sa main qui ne peut logiquement (vu le pointage limité) posséder plusieurs *prises de main* dans les autres

3.8 La déclaration de misfit et "2 SA misfit"
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

couleurs; ce qui fait en sorte que le plan de jeu du répondant se fera comme un contrat de Sans-Atout ! C'est surprenant de constater comment l'on peut réussir une marque valable avec 5 ou 6 cartes **d'atout du côté faible** parce que la main plus forte contient généralement assez d'entrées pour établir elle-même son jeu.

- b) Il y a 16 HL mais la main n'est pas balancée donc pas question d'ouvrir à 1 SA. L'ouvreur a priorisé comme il se devait la couleur Majeure cinquième au détriment du Trèfle. Devant la déclaration de *misfit du répondant* (V. **Pr. 3.8.1:1**), l'OUVREUR peut, grâce à son pointage minimum supérieur, annoncer sans confusion au troisième tour une enchère spécifique dans un contexte de misfit déclaré. Ici la répétition de sa suite à Trèfle au niveau 3, soit **3 Trèfles**, signale spécifiquement un misfit (*singleton/chicane avec la couleur cinquième du répondant*) et à la fois une main bicolore dont la suite mineure est solide (V. **Pr. 3.8.2:5**) tout en avertissement d'un de jouer à Sans-Atout sans enclencher d'abord le processus de RECHERCHE DU SANS-ATOUT. Si la suite à Trèfle avait été moins riche en points et que ceux-ci se soient retrouvés à Carreau, le répondant aurait alors annoncé le *2 SA misfit de l'ouvreur* (V. **Pr. 3.8.2:5**).
- c) Il y a 15 HL, la main est semi-balancée 5-4-2-2. Les deux suites les plus longues ont été annoncées, et il y a un doubleton en soutien à Pique et un autre dans la couleur non annoncée. La déclaration de *misfit du répondant* offre l'opportunité à l'ouvreur de décrire exactement ce type de main ainsi que le pointage minimum supérieur. En effet, l'ouvreur **ne** doit surtout **pas** annoncer 2 SA car cela confirmerait un *contexte de misfit déclaré*, c'est-à-dire un misfit de part et d'autre (V. **Pr. 3.8.2:1**). Et il serait prématuré et risqué pour l'ouvreur de gager la manche à 3 SA. Ce dernier doit plutôt effectuer une recherche du Sans-Atout en annonçant **3 Carreaux**. Ce *Contrôle de niveau 3* est un peu limite (il garantit normalement 3 cartes avec 2 GH ou 4 cartes avec 1 GH) mais il précise bien qu'il y a **2 GH** à Carreau et une **soutien deuxième** pour le PIQUE du répondant.

Avec une couleur au moins sixième, le répondant pourra éventuellement miser un contrat partiel à 3 PIQUES ou de manche (selon son pointage de Puissance). Dans le cas d'une faible couleur cinquième, le répondant optera pour un contrat partiel à Carreau (en *Passant*), à 3 COEURS (avec un fort doubleton), à 4 TRÈFLES (avec un

3.8 La déclaration de misfit et "2 SA misfit"
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

bon soutien au moins quatrième) ou, encore, une manche à 3 SA s'il arrête assez bien le Trèfle et le Carreau.

- d) Il y a 15 HL et 3 petits Honneurs dont au plus un Valet perdant. On peut classer sans crainte cette main dans la catégorie minimale supérieure. L'ouvreur a un singleton à Pique et son pointage n'est pas tout à fait distribué également dans les 3 couleurs autres que le Pique. Le Carreau est insuffisamment arrêté; par ricochet, le Coeur est une excellente couleur cinquième spécifiée. L'ouvreur doit redéclarer **3 Coeurs** ce qui précise un **MISFIT DÉCLARÉ** (singleton ou chicane) avec un bon pointage (main minimale supérieure) et une très bonne suite à Coeur qui est cependant seulement cinquième.

Avec un pointage oscillant entre 9 et 12 points, le répondant pourra facilement choisir le contrat optimum en sachant qu'il y misfit à Pique et un Carreau non propice pour le Sans-Atout.

La **CONVENTION 3.8** permet donc de rationaliser une approche efficace pour gérer les mauvaises distributions entre ouvrier et répondant. Certes les contrats peuvent à l'occasion être difficiles à réussir mais l'important est le calcul de la marque relativisé.

En termes clairs, en conservant une approche rationnelle, il est possible de faire mieux que la moyenne quand le hasard rend les choses compliquées, voire impossibles.
